This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

400111
J. 78

Digitized by Google

50

200.111 r. 79.

400 .111 r.78.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

To the Bodleian Library
Oxford
from the Author

Digitized by Google

Digitized by Google

LES NAVIGATIONS TERRE-NEUVIENNES

DE

JEAN ET SÉBASTIEN CABOT

Digitized by Google

Digitized by Google

LES NAVIGATIONS TERRE-NEUVIENNES

DE

JEAN & SÉBASTIEN CABOT

LETTRE

AU RÉVÉREND LÉONARD WOODS

DOCTEUR ÈS LETTRES ET DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ANCIEN PRÉSIDENT DU BOWDOIN-COLLÉGE, A BRUNSWICK, MAINE, ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

LUE EN COMMUNICATION

A LA SÉANCE TRIMESTRIELLE DES CINQ ACADÉMIES DE L'INSTITUT DE FRANCE

LE 6 OCTOBRE 1869

PAR M. D'AVEZAC

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PARIS

IMPRIMERIE DE E. DONNAUD

9, RUE CASSETTE, 9

1869

203. h 139.

Digitized by Google

Digitized by Google

AU RÉVÉREND LÉONARD WOODS

DOCTEUR ÈS LETTRES ET DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ANCIEN PRÉSIDENT DU BOWDOIN-COLLÉGE

A BRUNSWICK, MAINE, ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

42, rue du Bac, Paris, ce 15 décembre 1868.

CHER MONSIEUR,

Vous vouliez bien me rappeler, au mois de juin dernier, que j'avais occasionnellement tenté, plus de dix ans auparavant (dans le *Bulletin de la Société de géographie* de Paris, d'octobre 1857, note K, pages 266 à 278), d'établir un certain ordre dans les notions confuses et contradictoires qui avaient jusqu'alors été recueillies touchant les voyages de découvertes des deux célèbres navigateurs Jean et Sébastien Cabot, au long des côtes de l'Amérique septentrionale ; et la distinction que j'avais proposée, de quatre campagnes successives sous les dates de 1494, 1497, 1498 et 1517, semblait à votre indulgente courtoisie *une théorie nouvelle très-plausible.*

Mais, depuis que je l'avais énoncée, plusieurs documents nouveaux, dus principalement aux fouilles de MM. Rawdon Brown et Georges Bergenroth dans les archives de l'Italie et de l'Espagne, avaient vu le jour, et vous paraissaient avoir été généralement considérés comme offrant un argument décisif en faveur de l'opinion commune que c'est en 1497 qu'aurait eu lieu le

Digitized by Google

premier voyage : du moins était-ce là l'opinion que professaient deux de vos plus doctes compatriotes, dans d'érudites observations suggérées par la carte de Sébastien Cabot au moment où il en était offert un exemplaire en fac-simile à la Société américaine des antiquaires de Worcester (Massachusetts); observations qui ont été publiées dans les *Proceedings* de cette Société pour 1866 et 1867, et que recommandent tout spécialement les noms de leurs auteurs, le révérend Edward E. Hale, de Boston, et M. Charles Deane, de Cambridge ; vous y avez ultérieurement ajouté avec raison un autre nom plus considérable encore, celui de M. Georges Bancroft, le grand historien des Etats Unis, qui dès auparavant avait employé des documents alors inédits dans deux articles biographiques consacrés à Jean et Sébastien Cabot dans la *Nouvelle Encyclopédie américaine* de Rippley et Dana ; et je me trouve aujourd'hui moi-même en demeure d'y joindre un quatrième nom, celui de M. John Carson Brevoort, président de la Société historique de Long-Island, dont il m'arrive enfin, après bien des vicissitudes postales, un mémoire sur le voyage de 1497, imprimé dans le *Magasin historique* de New-York de mars dernier.

Comme la question est en ce moment à l'ordre du jour devant la Société historique du Maine, qui médite la publication d'une histoire *documentée* de cet Etat, vous me demandez, de sa part, si je regarde les documents nouveaux auxquels vous faites allusion comme conciliables avec la théorie que j'avais proposée, et dans tous les cas, si mes idées sur ce sujet ont subi quelque modification par suite de nouvelles recherches faites par moi-même ou par d'autres. Mon opinion mûrement délibérée sur cette question, avez-vous la bonté d'ajouter, aura la plus haute autorité, tant en Europe qu'en Amérique, auprès de toutes les personnes qu'intéresse l'étude des prouesses accomplies par les grands navigateurs de cet âge héroïque des découvertes, mais qu'embarrassent les difficultés de cette étude.

Digitized by Google

Permettez-moi, cher Monsieur, de vous dire tout d'abord combien la solennité de cet appel m'effraye, et combien l'autorité de juge que vous semblez en quelque sorte me déférer dans une cause tant controversée, et non suffisamment éclaircie, éveille en mon esprit de sérieuses perplexités. Aussi n'hésité-je point à décliner un rôle si ambitieux, et me bornerai-je à exposer ce que je crois la vérité, sans aucune prétention d'être cru sur parole, et sans m'interdire non plus de risquer, dans les cas de lacune absolue, quelque conjecture explétive se donnant simplement pour ce qu'elle est, et bien humblement soumise à la merci de quiconque n'en voudra point.

Il y a cinq ans déjà qu'à propos d'une édition de l'un des voyages de Jacques Cartier, pour laquelle on me demandait une introduction historique de quelques pages, mon étude fut ramenée sur toute la série des navigations européennes au long de ces côtes d'Amérique où domine aujourd'hui la race anglo-saxonne, depuis les premiers Irlandais précurseurs des Fénians de nos jours, et les Gallois de Madoc ap Owen, et les Scandinaves d'Islande, de Norvége et des Færœr, jusqu'aux Anglais, aux Portugais, aux Français des XVe et XVIe siècles. Les explorations des deux Cabot, ainsi reprises au milieu de leur cadre naturel, et de nouveau examinées, me parurent telles que je les avais autrefois reconnues : la *Brève et succincte Introduction historique* que j'achevais le 12 août 1863, et qui figure en tête du second voyage de Cartier publié par les frères Tross, fut réimprimée en grande partie dans le cahier de juillet 1864 des *Annales des voyages* de Malte-Brun, où le § (VI) relatif aux Cabot occupe un peu moins de deux pages (77 à 79) et reproduit en un simple récit les résultats que j'avais résumés en 1857 dans le *Bulletin* de la société de géographie parisienne.

Votre dernier appel m'a fait reprendre à nouveau, avec plus de soin, et d'opiniâtre persévérance à poursuivre les documents originaux, cette histoire des navigations terre-neuviennes de Jean et de Sébastien Cabot : j'en ai ébauché une narration où

Digitized by Google

se doivent encadrer, en leur langue propre, les pièces justificatives de chaque fait ; car la nécessité de ne se fier qu'aux textes originaux m'est démontrée de plus en plus par les trahisons proverbialement reprochées, avec trop juste raison, aux traducteurs, et dont il s'est rencontré sur ma route actuelle plus d'un exemple. Mais ces pièces, qu'il faut demander en général aux archives et aux bibliothèques de l'étranger, ne m'arrivent qu'après une attente plus ou moins longue, qui peut retarder beaucoup l'achèvement de ma rédaction. Je ne veux cependant point ajourner plus longtemps une réponse déjà bien tardive, et je me résous à vous mander sommairement l'histoire qui est ressortie pour moi de l'étude, telle que je l'ai pu faire jusqu'ici, des sources originales accessibles à ma curiosité, et pour l'investigation desquelles l'abbé Valentinelli, le marquis d'Adda, M. Buckingham Smith, M. Bergenroth, [M. Rawdon Brown], M. Paul Meyer, m'ont directement prêté le plus obligeant concours, dont je serais ingrat de ne les pas remercier ici.

J'entre immédiatement en matière.

En un lieu quelconque, plus ou moins obscur, de la Rivière de Gênes, sinon dans la cité même des palais, [peut-être précisément à Castiglione], vers le milieu, je suppose, de la première moitié du XVe siècle, était né Jean Cabota, Caboto, ou Cabot, lequel, au commencement de 1460 au plus tard, vint habiter à Venise, s'y maria avec une fille du pays, dont il eut trois enfants, puis, au bout de quinze années de résidence, et du consentement unanime du sénat, exprimé par 149 suffrages, obtint du doge (André Vendramino), le 28 mars 1476, sa naturalisation comme citoyen de Venise (*privilegium civilitatis de intus et extra*). Il s'était, paraît-il, adonné à l'étude de la cosmographie et à la pratique de la navigation : peut-être avait-il recherché les leçons du célèbre cosmographe florentin Paul Toscanelli, et sans doute il avait, dans tous les cas, recueilli, avec l'avidité d'un studieux adepte, les théories professées par le savant vieillard sur la disposition des terres et des mers à la surface du

Digitized by Google

globe : théories qui avaient retenti jusqu'à la cour de Portugal, et y avaient excité une curiosité qu'il satisfit dans une lettre bien connue, adressée de Florence au chanoine Fernam Martins, familier du roi Alphonse V, sous la date du 25 juin 1474, et à laquelle était jointe une carte nautique explicative, représentant l'océan Atlantique borné à l'est par les côtes d'Europe et d'Afrique, et dans l'ouest par celles de l'Asie orientale, avec un intervalle total de 130° de longitude entre Lisbonne et Quinsay, la magnifique capitale du puissant empire du Catay. A 50° en deçà du Catay gisait la grande île de Cipango, ou le Japon ; à 30° en avant de Lisbonne se projetait la grande île Antilia ou des Sept Cités, que les cartes du temps indiquaient par delà les Açores, avec quelques autres îles d'un gisement moins assuré, entre lesquelles le nom de Brésil se montrait à diverses places. Une voie directe était ainsi hardiment tracée par le docte Florentin à travers l'Océan occidental jusqu'à cet opulent pays du Grand Can dont le vénitien Marc Polo avait, deux siècles auparavant, vu et raconté les incomparables merveilles !... Des soucis plus prochains, une guerre aux péripéties étranges, détournèrent l'attention d'Alphonse V de ces méditations sur la route maritime des Indes par l'Occident. Mais Cabot, qui dans ses pérégrinations du Levant (*et dice che altre volte esso è stato a la Mecha*) avait appris des caravanes d'Arabie que les épiceries venaient de main en main des pays les plus reculés de l'Orient, Cabot ne pouvait manquer de ruminer en son cerveau d'aventureuses pensées à l'égard de cet horizon lointain où était précisément indiqué l'Orient extrême vers lequel s'échelonnaient, comme des étapes successives, les îles de Brésil et d'Antilia, puis Cipango !...

Le nouveau citoyen de Venise, emmenant sa femme et ses enfants pour aller fonder au dehors, suivant les habitudes cosmopolites vénitiennes, un établissement de commerce maritime, choisit le port anglais de Bristol, dont l'estuaire s'ouvre justement vers ces parages occidentaux où Toscanelli montrai

Digitized by Google

au loin les fortunés rivages du Catay. On peut conjecturer que c'est aux environs de l'année 1477 que la famille Cabot transporta ses pénates en ce port de l'extrême occident européen, car son second fils, Sébastien, que je suppose né vers 1472 ou 1473, était alors tout enfant.

Or, dès 1480, le 15 juillet, voilà qu'il sort de Bristol, pour aller à l'ouest de l'Irlande chercher l'île du Brésil, un navire et son allége, jaugeant 80 tonneaux, appartenant à l'armateur Jay le jeune, et conduits par le plus habile marin qu'il y eût alors dans toute l'Angleterre; et le 18 septembre suivant, on apprend à Bristol qu'après deux mois de croisière l'expédition est rentrée dans un port d'Irlande sans avoir trouvé l'île cherchée. Ce *magister navis scientificus marinarius totius Angliæ*, je me persuade qu'il n'est autre que Jean Cabot lui-même.

Mais d'un doute passons à une certitude. Nous voici en 1491, et nous savons, pertinemment cette fois, qu'alors commence une série d'explorations consécutives, qui emploient, chaque année, deux, trois, quatre caravelles, sortant du port de Bristol pour aller au gré de Jean Cabot, le Génois, à la découverte des îles du Brésil et des Sept-Cités : c'est ce que mande officiellement à son gouvernement l'ambassadeur espagnol Pierre d'Ayala, dans une dépêche du 25 juillet 1498, à propos du départ d'une grande expédition confiée à ce Génois : *Los de Bristol ha siete años que cada año han armado dos, tres, cuatro caravelas para ir á buscar la isla del Brasil y las Siete Ciudades con la fantasia deste Ginovés.*

Enfin, dans la quatrième campagne de cette série septennale, au mois de juin 1494, la recherche n'est plus vaine : dans une des légendes qui accompagnent la grande mappemonde elliptique publiée en 1544 par Sébastien Cabot, alors grand pilote d'Espagne, est consignée, tant en espagnol qu'en latin, la déclaration irréfragable que voici, à laquelle se réfère un renvoi exprès pour ce qui concerne la *Tierra de los Bacallaos :* « Cette » terre a été découverte par Jean Cabot, vénitien, et Sébastien

Digitized by Google

» Cabot, son fils, en l'année de la naissance de Notre Sauveur
» Jésus-Christ, M.CCCC.XCIIII (1494), le vingt-quatre juin [à
» 5 heures] dans la matinée ; à laquelle (terre) on a donné le
» nom de *Première terre vue;* et à une grande île qui est tout
» près de ladite terre, on lui a donné le nom de Saint-Jean,
» pour avoir été découverte ce même jour. »

C'est bien cette date de 1494, telle que nous la constatons sur la carte même de Sébastien Cabot conservée à Paris au cabinet géographique de la Bibliothèque impériale, qui avait été pareillement relevée en 1566 à Oxford, sur un exemplaire semblable, par Nathan Kochhaf (*Chytraeus*), et que Hakluyt avait copiée en 1589 au palais de Westminster sur une autre édition gravée par Clément Adams. Une faute typographique (plutôt qu'une correction arbitraire mal avisée) a altéré cette date, en cette même citation, dans l'édition postérieure du recueil de Hakluyt : cela ne vaudrait pas la peine de s'y arrêter, si je n'étais obligé d'avertir ici que plus d'un lecteur imprudent a pris à l'étourdie, et sans plus ample informé, la date ainsi corrompue pour celle que Hakluyt aurait effectivement copiée sur l'exemplaire gravé par Adams. On ne saurait, d'autre part, infirmer la date de 1494 réellement écrite, sous prétexte que la légende ne serait pas émanée de Sébastien Cabot lui-même ! Eh ! de qui donc viendrait-elle ? Pour moi, en effet, elle remonte originairement à Jean Cabot, qui l'aurait libellée en italien, et cela explique comment les différentes versions latines qui en ont été faites, identiques pour le fond, ne sont point exactement semblables en la forme. Pour la rédaction espagnole, elle est évidemment postérieure à l'établissement de Sébastien Cabot en Espagne. Mais qu'importe tout cela ? Les légendes appartiennent incontestablement à la carte, car celles qui ne sont pas, à cause de leur étendue, comprises dans l'intérieur même du dessin, y sont rattachées expressément par des renvois. Et si l'on pouvait douter un instant que tout l'ensemble fût l'œuvre propre de Sébastien Cabot, on n'aurait, pour éloigner immédiatement toute hésita-

Digitized by Google

tion à cet égard, qu'à lire les premières lignes du *Rétulo del auctor*, commençant ainsi : « *Sebastian Caboto, capitan y piloto mayor de la Sacra Cesarea catolica majestad del imperador don Carlos quinto deste nombre y rey nuestro sennor, hizo esta figura extensa en plano, anno del nascimiento de nuestro Salvador Jesu Christo de M.D.XLIIII annos,...* etc. »

Je tiens donc pour désormais incontesté, ainsi que je l'ai toujours considéré comme incontestable, que la première découverte de Cabot eut lieu le 24 juin 1494.

Or, pendant les tentatives répétées de cet intrépide navigateur, à la recherche des Indes par l'Occident, le grand fait de la découverte colombienne s'était accompli, et à la suite étaient venus la promulgation de la bulle papale qui adjugeait ce nouveau monde à l'Espagne, et aussitôt la protestation du Portugal, et la fixation d'une ligne de démarcation, et enfin le traité de Tordesillas du 7 juin 1494. Aussi lorsque Jean Cabot eut entrevu, à son tour, de nouvelles terres, il lui fallut reconnaître qu'à un souverain seul il pouvait appartenir de les déclarer siennes, et d'en conférer le domaine utile au découvreur ; et il eut recours au roi d'Angleterre, Henri VII, pour échapper aux prétentions exclusives de l'Espagne et du Portugal. Peut-être eut-il, dès cet appel à l'intervention royale, à lutter contre les influences jalouses du dehors ; du moins est-il certain que l'ambassadeur castillan, Ruy Gonzalez de Puebla, reçut ordre de sa cour de faire des représentations contre toute entreprise de ce genre : (*Estas cosas semejantes son cosas muy ynciertas y tales que para agora no conviene entender en ellas, y tan bien mirad que à aquellas partes no se puede entender en esto sin perjuyçio nuestro o del rey de Portugal*). Quoi qu'il en soit, le roi d'Angleterre signa enfin à Westminster, le 5 mars 1496, des lettres patentes portant privilége pour Jean Cabot, citoyen de Venise, et ses trois fils, Louis, Sébastien et Sanche, et leurs héritiers ou ayants cause, d'aller par mer, sous le pavillon royal britannique, à la découverte des terres inconnues de l'hémisphère boréal, et d'en prendre légale-

Digitized by Google

ment possession au nom de la couronne d'Angleterre, pour en jouir exclusivement et héréditairement, lui et les siens, à titre de vassaux et d'officiers du roi, sous la redevance d'un cinquième du bénéfice net des produits, lesquels seraient introduits en franchise de tout droit de douane par l'unique port de Bristol.

Il faut probablement attribuer aux menées de la diplomatie castillane les retards qu'éprouva encore le départ de l'expédition, laquelle ne mit en mer qu'aux premiers jours de mai 1497, sur un petit navire monté par dix-huit hommes d'équipage, dont un Bourguignon et un Génois, mais la plupart Anglais de Bristol. Elle était de retour au commencement d'août, car le roi donnait sur sa cassette, à la date du 10 de ce mois, une gratification de bienvenue de 10 livres sterling *to hym that found the new Isle*. Quelques jours après, le 23 août, le marchand vénitien Laurent Pasqualigo mandait de Londres à ses frères, à Venise, ce qu'il avait appris des résultats de cette campagne : Jean Cabot avait trouvé, à sept cents lieues dans l'ouest, une terre ferme, qu'il avait côtoyée l'espace de trois cents lieues, n'ayant rencontré âme qui vive sur les points où il avait abordé, mais y ayant remarqué cependant des traces d'habitants, notamment des arbres entaillés et des filets pour la chasse du gibier; au retour il avait vu sur sa droite deux îles, où il n'avait point voulu aborder à cause de l'épuisement de ses vivres. Il était rentré à Bristol après une campagne de trois mois, ayant laissé sur les terres par lui découvertes une grande croix, avec la bannière d'Angleterre et celle de saint Marc de Venise.

Quelles étaient ces trois cents lieues de côtes ainsi placées sous le double protectorat britannique et vénitien? On peut en faire l'objet d'une étude spéciale en comparant soigneusement, avec la carte de Sébastien Cabot prise naturellement ici comme type de référence, le dessin plus ou moins grossier des terres sur lesquelles, dans la carte du célèbre pilote espagnol Jean de la Cosa, en date de l'année 1500, flotte une série de pavillons significatifs, accompagnés, dans l'est, du nom de *Cabo de Ynglaterra*,

Digitized by Google

et dans l'ouest, de l'inscription *Mar descubierta por Yngleses.* C'est, en somme, dans toute son étendue, ce que trente ans après les Espagnols appelaient *Tierra de Estevan Gomez.*

Sans m'arrêter à l'accueil enthousiaste que reçut Jean Cabot après son retour, au titre d'amiral et aux vêtements de soie dont il se parait, aux concessions d'îles dont il avait gratifié deux de ses compagnons (*et intrambi se reputano conti, ne monsignor larmirante se estima manco de principe*), sans parler des magnifiques promesses dont il se montrait prodigue, je viens tout de suite aux préparatifs d'une nouvelle expédition plus considérable, dont on s'occupa aussitôt. Le roi signa à Westminster, le 3 février suivant (1498), des lettres-patentes autorisant expressément Jean Cabot, *ou son représentant dûment autorisé,* à prendre dans les ports d'Angleterre six navires de deux cents tonneaux de jauge au plus, avec tous leurs apparaux, aux mêmes prix et conditions que pour le service royal, et d'y embarquer autant de monde qu'il s'en présentera de bonne volonté, afin de passer avec lui aux terres et îles par lui précédemment découvertes au nom et par le commandement de Sa Majesté. Anghiéra nous apprend que Cabot fit lui-même les frais d'armement de deux navires (*duo is sibi navigia propria pecunia in Britannia ipsa instruxit*); trois autres furent armés par des marchands, et les comptes de la cassette du roi permettent de recueillir, à cet égard, les noms de Lancelot Thirkill, de Thomas Bradley, et de Jean Carter.

Quelle que soit la raison qui vint, au moment décisif, mettre obstacle à ce que Jean Cabot conduisît lui-même l'expédition disposée en vertu des lettres royales délivrées à son nom personnel — (on peut conjecturer assez plausiblement que cette raison ce fut sa mort inopinée), — la clause de style qui lui substituait éventuellement *son représentant dûment autorisé* trouva en cette circonstance son application effective, et ce fut son fils Sébastien, alors âgé de vingt-cinq ans selon mon estime, qui prit, au lieu et place du titulaire, le commandement de la petite flotte de cinq navires portant trois cents hommes et approvi-

Digitized by Google

sionnée pour un an, qui partit de Bristol au commencement de l'été (*in the begynnyng of somer*), c'est-à-dire approximativement le 21 juin, dans le but d'aller coloniser les terres transatlantiques où l'Angleterre venait de planter son drapeau, et avec l'espoir de pénétrer au delà jusqu'à la région des épiceries (*pensa da quello loco occupato andarsene sempre a riva riva più verso el levante, tanto che'l sia al opposito de una isola da lui chiamata Cipango posta in la regione equinoctiale, dove crede che nascano tutte le speciarie del mondo*). Un coup de vent les assaillit au départ, et l'un des navires, fort maltraité par la tempête, fut obligé de se réfugier en Irlande; mais les autres continuèrent leur route. On arriva en vue de terre plus tôt qu'on ne s'y attendait, par une hauteur d'environ 45°; on suivit d'abord la côte, qui se prolongeait au nord, et l'on alla ainsi jusque vers 55°, 56° ou 58°; la côte alors semblait tourner à l'est, et quoiqu'on fût au mois de juillet, on rencontra de telles masses de glaces que l'on fut obligé de virer de bord; on relâcha, pour se refaire, à la Terre des Bacallaos, que Cabot appela ainsi d'après l'abondance des gros poissons auxquels les indigènes donnaient ce nom; il redescendit ensuite la côte au sud-ouest jusque vers la hauteur du détroit de Gibraltar, par une longitude à peu près égale à celle de la pointe de Cuba; et de là, se trouvant à court de vivres, il reprit la route d'Angleterre; on l'y attendait dès le mois de septembre, mais il n'y était pas encore rentré à la fin d'octobre. Sa campagne avait eu peu de succès : il avait, dit-on, perdu la majeure partie de son monde, et n'avait pu découvrir de passage pour arriver au pays des épices comme il l'avait annoncé: aussi ne reçut-il à son retour qu'un froid accueil, qui ne lui laissa que de tristes souvenirs.

Il se fait alors un long silence sur ce qu'il advint de lui. Continua-t-il à son compte d'autres voyages? Prit-il quelque part à ceux que firent de nouvelles associations mercantiles où étaient admis des Portugais des Açores, et qui obtinrent des lettres-patentes de concession, d'abord le 19 mars 1501, puis le 9 décem-

Digitized by Google

bre 1502? Le champ est ouvert à la conjecture, mais nul indice de quelque valeur ne s'est encore produit; et mieux vaut sauter à pieds joints par dessus cette lacune historique.

Il est un fait secondaire, afférent à l'année 1502, annoté par le chroniqueur Fabian, et que Hakluyt a, de son chef, mis sur le compte de Cabot, et que même il a ultérieurement, par inadvertance (si ce n'est simplement un *lapsus* typographique), attribué à l'année 1499, savoir, la présentation, au roi, de trois sauvages ramenés de Terre-Neuve; mais l'équivoque se découvre en remontant à la source, et l'on reconnaît bientôt que c'est à l'association de 1501 qu'il faut restituer le fait du transport en Angleterre de ces trois sauvages.

Le renom de Sébastien Cabot n'était point resté concentré dans les îles Britanniques; dès longtemps les correspondances officielles des ambassadeurs l'avaient signalé à la cour d'Espagne; peut-être cherchait-il lui-même de ce côté une revanche de l'indifférence et de l'oubli dont on payait ses services en Angleterre. Lorsqu'après la mort de Henri VII, son successeur, devenu le gendre de Ferdinand le Catholique, fut entré dans la ligue de 1511 contre la France, pendant que Jacques d'Ecosse embrassait le parti opposé, Cabot se tourna résolûment vers l'Espagne, et Ferdinand écrivit, le 13 septembre 1512, à lord Willoughby, commandant en chef des troupes anglaises transportées en Italie par la flotte espagnole, pour lui demander de lui envoyer le navigateur vénitien (qui sans doute se trouvait en ce moment à sa disposition), ce qui se fit sans difficulté. Sébastien Cabot, venu en Castille, y reçut aussitôt, par cédule royale datée de Logroño le 20 octobre 1512, le grade de capitaine, aux appointements de 50,000 maravédis, avec Séville pour résidence en attendant ses ordres. C'est là qu'il se lia avec le célèbre conseiller des Indes, Pierre-Martyr d'Anghiéra, qui le recevait familièrement chez lui, le logeait parfois sous son toit, et avec lequel il se trouvait en cour (*concurialis noster*) vers la fin de 1515, dans l'attente des résolutions royales touchant une expédition

Digitized by Google

projetée pour le mois de mars de l'année suivante. Mais Ferdinand mourut le 23 janvier 1516, avant que les dispositions nécessaires eussent été faites pour l'expédition projetée, et Cabot obtint aisément sans doute un congé pour se rendre en Angleterre, en attendant que le jeune successeur du roi défunt fût venu prendre possession de l'héritage qui lui était échu.

Le célèbre navigateur avait-il déjà reçu, de la part de Henri VIII, ou de son chancelier le cardinal Wolsey, quelque favorable ouverture? Toujours est-il que, longtemps après, dans une épître dédicatoire à très-haut et très-puissant prince Sa Grâce le duc de Northumberland, précédant la version anglaise d'un extrait de la Cosmographie de Sébastien Munster (1553), son *poore Oratour*, Richard Eden, rappelle qu'en la huitième année, environ, du règne de Henri VIII (laquelle est à compter du 22 avril 1516 à pareil jour de 1517), ce monarque avait équipé et expédié certains navires sous la conduite de Sébastien Cabot et de sir Thomas Pert, dont le manque de courage fut cause que le voyage n'eut point de résultat. Ramusio de son côté, dans une épître à Fracastoro, servant de préface au troisième volume de son recueil de *Navigationi et viaggi* (1556), rappelle que Sébastien Cabot lui avait autrefois écrit s'être avancé au nord, le long de la côte transatlantique, jusqu'à 67° 1/2 de latitude septentrionale, où il se trouvait le 12 juin, ayant devant lui la mer libre, et croyant fermement possible de passer par cette voie jusqu'au Catay; ce qu'il aurait, disait-il, exécuté, si l'opposition du patron et des matelots révoltés ne l'eût forcé à rebrousser chemin. Il était amplement déjà fait allusion à cette entreprise avortée dans un mémoire adressé au roi Henri VIII, en 1527, par Robert Thorne, marchand anglais établi à Séville, qui prêche l'exploration des routes du nord avec une ardeur qu'il déclare avoir héritée de son père (le vieux Nicolas Thorne?), associé de Hugues Eliot de Bristol, découvreurs, eux aussi, des Terres-Neuves, par lesquelles, on le sait maintenant, si les marins avaient été dociles et avaient suivi les desseins de leur pilote,

Digitized by Google

on aurait gagné les Indes occidentales d'où vient l'or. Tout cela a été parfaitement exposé, il y a presque une quarantaine d'années, par votre docte et sagace compatriote Richard Biddle de Pittsburg, Pensylvanie, dont le livre sur Sébastien Cabot, tout suranné qu'il est en certaines parties, n'en conserve pas moins une valeur considérable, et me semble donner, sur plusieurs points, notamment sur celui-ci, la solution à laquelle il faut s'en tenir.

Au retour de cette expédition, Cabot revint sans doute immédiatement en Espagne, où il ne tarda point d'être nommé pilote major, par cédule royale datée de Valladolid le 5 février 1518, avec un traitement additionnel de 50,000 maravédis, plus 25,000 maravédis à titre d'indemnité de dépenses (*ayuda de costa*), recevant ainsi en total un salaire annuel de 125,000 maravédis, équivalant à environ 300 ducats.

Cependant il était encore l'année suivante, en vertu d'un congé, en Angleterre, où il recevait du cardinal Wolsey des offres avantageuses pour conduire une nouvelle expédition de découvertes, en vue de laquelle les navires étaient presque parés, avec 30,000 ducats destinés aux besoins de l'entreprise. il répondit que, dans sa position au service du roi d'Espagne, il ne pouvait, sans la permission formelle de celui-ci, accepter cette proposition ; et comme il avait en tête d'autres visées, il eut soin de provoquer secrètement son rappel, et vint reprendre en Espagne l'exercice de ses fonctions.

Là se termine tout ce qui, dans la carrière de Sébastien Cabot, appartient aux navigations terre-neuviennes, et quelque intérêt que puisse avoir pour son biographe le reste d'une vie qui se prolongea près de quarante années encore dans une incessante activité, l'Amérique du nord n'a plus à y chercher d'autres lambeaux de sa propre histoire. Ici donc doit aussi s'arrêter ma réponse à la question sur laquelle vous m'avez fait l'honneur de provoquer de ma part un nouvel examen.

Vous voyez que, sauf quelques détails secondaires sur les-

Digitized by Google

quels une étude plus attentive a rectifié mes premières déterminations, j'ai rouvé dans les documents exhumés, en ces dix dernières années, des archives d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre, une précieuse confirmation de ce que vous vouliez bien appeler ma plausible théorie. Chacune des quatre campagnes de découvertes que j'avais distinguées dans mes notices de 1857 et de 1863, se trouve présenter, en effet, quelque trait caractéristique servant à la différencier des trois autres. Et d'abord il faut les classer en deux groupes, l'un pour la part de Jean Cabot, l'autre pour la part de Sébastien; puis, venant aux distinctions spéciales :

Dans la part de Jean Cabot (qui avait avec lui son fils) :

La première campagne (qu'avaient déjà précédée plusieurs tentatives infructueuses dont nous devons la révélation aux fouilles de M. Bergenroth dans les archives de Simancas) est directement attestée par le témoignage irrécusable de Sébastien Cabot, qui ne prétend à rien de plus, cette fois, qu'à une *première vue de terre*, avec une île située tout auprès, à la date du 24 juin 1494;

La seconde campagne, qui a duré du commencement de mai au commencement d'août 1497, est caractérisée par une navigation de trois cents lieues le long d'une côte dont le dessin contemporain, reproduit sur la carte monumentale de Jean de la Cosa, nous montre la bannière britannique au *Cap d'Angleterre* (que l'on dut atteindre dès la fin de mai 1497, ou au plus tard dans les premiers jours de juin, et qui n'est autre que la *première terre vue* du précédent voyage), puis sur divers points échelonnés jusqu'au bout de la *mar descubierta por Yngleses*, dont le littoral paraît n'avoir point alors été abordé ;

Et dans la part exclusive de Sébastien Cabot :

La troisième campagne a pour trait saillant la rencontre des glaces vers 56° à 58° de latitude septentrionale au mois de juillet 1498; puis une relâche à la *terre des Bacallaos;*

Et enfin la quatrième campagne a pour circonstance propre

Digitized by Google

de s'être avancée au nord jusqu'à 67° 1/2 de latitude, à la date du 11 juin 1517, ayant alors devant soi la *côte de l'ouest-nord-ouest*.

Il est impossible, pour peu que l'on prenne garde à ces caractères distinctifs, de confondre l'un quelconque des quatre voyages avec aucun des trois autres ; mais si l'on ne prend qu'un médiocre souci de l'exactitude rigoureuse, et que l'on croie suffisant de grouper en quelques phrases élégantes l'ensemble des résultats obtenus par toute une série d'efforts répétés vers un même but, il pourra arriver que, gravement coiffé de la solennelle perruque de lord haut chancelier d'Angleterre, on fasse de ces quatre expéditions successives du père et du fils une seule et même campagne sous la date moyenne de 1498, commençant avec les méditations et les projets du père, et se poursuivant jusqu'au dernier terme de 67° 1/2 de latitude septentrionale atteint longtemps après par le fils : voilà comme l'histoire est *accommodée* par le tant renommé chancelier Bacon de Verulam. Ni vous ni moi, cher Monsieur, ne sommes coiffés de la majestueuse perruque — (les Français ont la légèreté de donner à cela le nom de toupet !...) — à l'abri de laquelle on se permet de telles énormités.

Accueillez avec indulgence ces pages, plus hâtives que je n'aurais voulu, et croyez à la durable persistance des sentiments de haute et sincère estime de

Votre affectueux,

D'AVEZAC.

Digitized by Google

EXAMEN CRITIQUE

D'UN OUVRAGE INTITULÉ

THE REMARKABLE LIFE, ADVENTURES AND DISCOVERIES

OF SEBASTIAN CABOT

OF BRISTOL

THE FOUNDER OF GREAT BRITAIN'S MARITIME POWER, DISCOVERER OF AMERICA AND ITS FIRST COLONIZER

BY J. F. NICHOLLS

CITY LIBRARIAN, BRISTOL

London, Sampson Low, son and Marston. 1869.
Demy-quarto of xvj-192 pages.

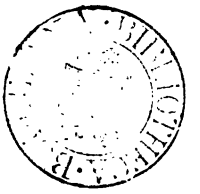

Quand l'amour-propre national se mêle à une question d'érudition, il est bien rare que l'impartialité de l'écrivain n'en soit point affectée : c'est pis encore s'il s'agit d'un amour-propre de clocher ! Or c'est précisément ce que nous apporte cet élégant petit volume, dédié *aux très-respectable maire, respectables aldermen, haut sheriff, et membres du conseil de ville, et aux maître, gardiens et communauté de la société des marchands aventuriers de la cité de Bristol*, auxquels il est respectueusement offert par l'auteur, bibliothécaire de la dite ville, comme la monographie d'un concitoyen (*a fellow citizen*). Le format, la justification, la réglure à compartiments qui sépare, en les encadrant de filets, le texte, les manchettes, le titre courant et le foliotage, enfin la couverture même figurant une reliure en cuir brun chagriné et gaufré de vignettes, avec titre artistique sur fond doré; tout cela rappelle ces minces volumes petit in-quarto sur papier *pot*, du XVIe siècle, si bienvenus des amateurs. Par la condition extérieure, comme par la rédaction du livre, *a labour of love* (p. 189), on a voulu faire honneur à l'enfant de Bristol.

Sébastien Cabot en effet était bien un habitant, un citoyen de Bristol, cela n'est point douteux; et il n'est pas douteux non plus qu'on n'en pût dire autant de son père Jean Cabot : cependant le volume est exclusivement consacré à Sébastien, et la gloire personnelle de Jean est confisquée sans scrupule au profit de son fils!... C'est que Jean est clairement un citoyen légal de Venise, venu seulement dans l'âge mûr s'établir à Bristol avec sa famille; tandis que Sébastien, lui, est l'enfant de la cité, il y a été élevé, il y a grandi, et M. Nicholls veut même qu'il y soit né! Le bibliothécaire actuel de la grande ville commerciale n'est certainement pas le premier à énoncer que Sébastien Cabot était natif de Bristol; mais ceux qui le disaient jadis le croyaient sans examen, par simple conjecture, jusqu'à ce qu'il advînt au traducteur Richard Eden de l'affirmer comme l'ayant appris de Cabot lui-même.

Digitized by Google

Eden publia en 1555, sous le titre *The decades of the New World or West Indies*, etc., un volume petit in-4° (dont il s'exécute en ce moment même, à Londres, une réimpression) formant un recueil, devenu très-rare, de diverses pièces relatives à la découverte de l'Amérique; recueil que l'on peut considérer comme le premier embryon de l'importante collection de Hakluyt. Il débutait par une version anglaise des trois premières décades océaniques de Pierre-martyr d'Anghiéra, où chacun sait qu'il est fait une mention particulière de Sébastien Cabot, sous l'année 1515. M. Nicholls ayant emprunté précisément à la version anglaise de Eden le témoignage qu'il rapporte de Pierre d'Anghiéra, nous tenons à mettre sous ses yeux le texte original latin du savant milanais, afin de faire comprendre au nouvel historien pourquoi nous ne saurions avoir une foi aussi robuste que la sienne en la parole de Eden; mais comme Anghiéra ne parle de Cabot qu'au chapitre VI de sa IIIe décade, nous ne nous embarrasserons pas de chercher à deviner où pourrait bien se trouver un chapitre XII (!) de la IIe décade, que désigne en même temps le bibliothécaire de Bristol (p. 90). Nous ne voulons transcrire que quelques lignes, prises au commencement et à la fin de la mention assez étendue que le célèbre conseiller des Indes consacre à notre héros : « Sé-
» bastianus quidam Cabotus, genere Venetus, sed a parentibus in Britanniam
» insulam tendentibus, transportatus pene infans, etc..... Familiarem habeo domi
» Cabotum ipsum, et contubernalem interdum. Vocatus namque ex Britannia a
» rege nostro catholico,.... concurialis noster est, etc. » — M. Nicholls passe entièrement sous silence la naissance vénitienne et la venue tout enfant en Angleterre attestées ici par Anghiéra, mais il rapporte comme il suit, d'après Eden, la fin du passage : « Cabot *is my very friend*, whom I use familiarly, and *delight*
» *to* have him sometimes *keepe mee company* in mine owne house; for being
» called out of England by *the commandement of* the Catholic king *of Castile*...
» he was *made* one of our *councill and assistants*, *as touching the affaires of the new*
» *Indies*, etc. » — Le proverbe italien *traduttore traditore* est ici, comme on voit, parfaitement mérité par le translateur, tout plein d'imaginative. Sans prendre la peine de le quereller pour ses paraphrases quand elles se bornent à outrer l'expression, du moins avons-nous à nous récrier hautement contre la perversion du sens quand nous voyons une simple présence actuelle à la cour (*concurialis noster est*) transformée en une charge officielle de *conseiller des Indes* bien explicitement définie!.... Et des érudits de notre temps répètent de pareilles billevesées, sans même songer à vérifier si le nom de Cabot figure en réalité sur les listes du Conseil, que nous avons tout au long dans Herrera! — Voilà, ce nous semble, un premier avertissement significatif pour ceux qui accordent si légèrement leur confiance à Richard Eden.

Abordons de plus près la question même de la patrie de Sébastien Cabot, telle que la tranche M. Nicholls sur la foi de cet inventif Eden. — On connaît de longue date un *Discours* sur les voies du commerce des épiceries, recueilli de souvenir vers 1547 ou 1548 par Ramusio, chez son ami Fracastoro, à Caffi, de la bouche d'un seigneur dont il tait respectueusement le nom (l'éditeur Thomas Giunti le dit de Mantoue), lequel raconte une entrevue avec Sébastien Cabot, à

Digitized by Google

Séville, quelques années auparavant (1544 ou 1545 suivant toute apparence, et non 1548, comme, par inadvertance, se le persuade M. Nicholls, p. 60). Eden a fait entrer aussi dans son volume de 1555 une version anglaise de ce discours; mais doué qu'il était de beaucoup d'imagination, le fantaisiste traducteur avait résolu de révéler au public le nom du savant interlocuteur, non autrement désigné par Ramusio; et sans la moindre hésitation ni le moindre scrupule, avec toute l'assurance d'un informateur parfaitement sûr de son fait, il désigne l'ancien nonce pontifical en Espagne, le bolonais Galéas Bottrigari, lequel par malheur était mort une trentaine d'années avant l'époque du discours qu'on lui fait tenir!.... Nouvel indice de la valeur que peut avoir l'assertion d'un tel garant. — L'anonyme mantouan (au sujet duquel nous n'avons pas besoin d'exposer ici notre opinion propre) déclarait expressément, comme avait fait trente-deux ans auparavant Pierre d'Anghiéra, que Sébastien Cabot était vénitien et avait été emmené tout jeune en Angleterre par son père : c'est vis-à-vis de cette déclaration que Eden a inscrit l'annotation marginale que voici : « Sébastien Cabot m'a » dit (*tould me*) qu'il était né à Bristol, et qu'à l'âge de quatre ans il avait été » emmené par son père à Venise; et ainsi il est venu de rechef en Angleterre » avec son père, au bout de quelques années : d'où l'on a pensé qu'il était né à » Venise ». — Telle est l'assertion pour laquelle se détermine le bibliothécaire de Bristol (p. 19), sans mettre un instant en balance les déclarations, un peu mieux autorisées ce semble, des personnages graves qui ont, beaucoup plus sûrement que l'inconsistant Eden, dû tenir leurs informations de Cabot lui-même. Nous croyons raisonnable de soupçonner un quiproquo dans l'esprit aventureux du compilateur, à qui probablement Cabot avait dit en réalité, comme à tous les autres, qu'il était né à Venise, et avait été, dès son jeune âge (quatre ans expressément cette fois), amené à Bristol par son père.

L'option de M. Nicholls paraît plus étrange encore quand on le voit sacrifier (p. 18. 113) à une allégation provenant d'une source tellement suspecte, l'autorité même d'une déclaration solennelle officiellement recueillie de la bouche de Cabot par un homme du caractère de Gaspard Contareni, l'ambassadeur de Venise à la cour d'Espagne : dans une dépêche du 31 décembre 1522, adressée de Valladolid au Conseil des Dix, Contareni, rendant compte d'une entrevue secrète qu'il a eue en son palais avec Sébastien Cabot, consigne la déclaration que celui-ci lui fait tout d'abord en ces termes : « Seigneur ambassadeur, pour » tout dire, je suis né à Venise, mais j'ai été élevé en Angleterre, et venu ensuite » au service de ce roi catholique d'Espagne, j'ai été fait, par le roi Ferdinand, » capitaine avec une provision de 25000 maravédis; puis j'ai été fait, par le roi » actuel, pilote major avec une pareille provision de 50000 maravédis, et il me » donne en plus 25000 maravédis *as Adjutant of the Coast* (!), ce qui fait un » total de 125000 maravédis, équivalant à 300 ducats ». Nous avons rapporté ce passage en entier afin d'avertir à cette occasion M. Nicholls que *as Adjutant of the Coast* n'est point une traduction admissible de l'italien *per adjuto di costa*, simple reproduction de la locution espagnole *por ayuda de costa*, qui signifie « pour » indemnité de frais » (littéralement *for aid of cost*) et rien de plus. — Revenons

Digitized by Google

au point capital. *Io nacqui a Venetia,* voilà ce que déclare Sébastien Cabot à l'ambassadeur *de Venise*, pour être transmis *à Venise* au Conseil des Dix, à qui déjà il l'a mandé par une autre voie, et qui a sous sa main les justifications légales. Que M. Nicholls réfléchisse sérieusement à toutes ces déclarations concordantes de 1515, 1522, 1547, provenant incontestablement de Cabot lui-même, et constatées par des personnages d'une grave autorité; et qu'il pèse parallèlement la valeur d'une simple annotation marginale émanée d'une tête légère qui de son chef transforme le capitaine Cabot en conseiller des Indes, et qui, de l'évêque bolonais Bottrigari fait, trente ans après sa mort, un gentilhomme mantouan narrant les navigations de Cabot; et nous aimons à penser que, tout bibliothécaire qu'il est de la ville de Bristol, il sera forcé de reconnaître qu'un amour-propre de clocher ne saurait excuser une telle déviation, en faveur de sa thèse, de toutes les règles de la critique. Nous négligeons, pour ne pas laisser prendre à cette discussion une étendue incommensurable, d'autres arguments concluants, à commencer par la résidence fixe de quinze années à Venise, obligatoire pour Jean Cabot préalablement à sa naturalisation; d'où il s'ensuit une impossibilité radicale d'établissement à Bristol vers 1460 ou 1470, comme le conjecturait M. Nicholls (p. 17), etc. — Forcément reconnu natif de Venise, Sébastien Cabot n'en sera pas moins un enfant de Bristol par l'éducation, le domicile prolongé, les services, mais il sera lavé de plein droit de l'accusation de mensonge (*a great liar as well as a great navigator*) si bénévolement admise à sa charge par M. Nicholls (p. 112: *comp.* 176), tandis qu'il n'y aura qu'une falsification fantaisiste de plus à porter au compte de Richard Eden, coutumier du fait.

Venons au père. Un document exprès lui a conféré la nationalité vénitienne le 29 mai 1476 : M. Nicholls ne semble pas s'être rendu un compte bien précis de la condition que nous venons de rappeler, de quinze années de domicile continu, à laquelle était subordonnée cette concession; aussi tous ses raisonnements chronologiques où se trouvent impliquées les années 1460 à 1476 pèchent-ils par la base. Il s'abuse en outre en supposant une corrélation quelconque entre la naturalisation vénitienne de Jean Cabot et la date de 1472 qui appartient à une autre naturalisation tout à fait indépendante, dont la formule, seule portée au registre des minutes, est suivie, date par date, de la mention de seize autres, expédiées ultérieurement dans le cours de vingt-huit années, d'après ce même modèle, y compris, au treizième rang, celle de Jean Cabot en 1476. — Mais, se demande M. Nicholls, puisque Jean Cabot n'était vénitien que par adoption, quelle était donc sa nationalité originelle? Bien que le chroniqueur Stow l'appelle *un Génois,* ne serait-ce pas après tout un *Anglais* (! p. 21) fait citoyen de Venise pour quelque eminent service? [M. Nicholls oublie qu'il a transcrit lui-même un peu plus haut : *as usual for a residence of fifteen years*], et rien ne contredit qu'il puisse lui-même être né à Bristol!.... Il y a peu d'années, ajoute le patriotique bibliothécaire (p. 22), il existait en cette ville, dans le trésor de Saint-Thomas, divers actes du temps de Henri VII, attestés par des signatures de ce nom; malheureusement les recherches les plus actives n'ont pu les faire retrouver. —

Digitized by Google

Voilà encore une illusion créée par l'amour du clocher, détruite par le propre témoignage de Jean Cabot, qui d'après les relations écrites au retour du voyage de 1497, se déclarait le compatriote d'un génois de Castiglione.

M. Nicholls est, du reste, bien loin de placer dans ses affections Jean Cabot, citoyen légal de Venise en définitive (p. 52), au même niveau que son fils Sébastien, l'enfant avéré de Bristol : aussi, que vaut le nom de Jean Cabot, accompagné de celui de ses trois fils dans les lettres royales de Henri VII du 5 mars 1496, ou seul dans les lettres du 3 février 1498? Cela veut-il dire qu'il ait même participé de sa personne aux découvertes de son fils? M. Nicholls ne le pense pas; c'est à ses yeux une pure question de *raison sociale*, « *trading firm* » (p. 52) de la maison de commerce dont Jean était le chef : il projetait, préparait, dirigeait les entreprises d'aventures, mais c'est son fils Sébastien qui les exécutait en réalité. Il est vrai qu'il existe une lettre bien souvent alléguée, du vénitien Laurent Pasqualigo de Londres à ses frères à Venise, dans laquelle c'est expressément sous le nom de Jean Cabot qu'est raconté le voyage; mais bast!.... « The » *amor patriae* » [imprimé *amor patria :* on sait que la perversion du latin est le péché mignon des typographes anglais] « is very strong here » : Pasqualigo connaît Jean Cabot pour le chef de famille et son compatriote, et il grossit ses honneurs et ses succès. C'est M. Nicholls qui nous dit cela. — N'avons-nous pas ici une frappante réalisation de la parabole évangélique de la poutre et du fêtu? et l'amour du clocher de M. Nicholls n'est-il pas bien autrement écrasant que l'*amor patriae* dont il impute gratuitement les exagérations à Pasqualigo? — M. Nicholls ne paraît pas connaître, au surplus, la dépêche si curieuse, publiée en 1864 et réimprimée en 1868, de l'ambassadeur *milanais* à son souverain, contenant une narration si explicite, en parfait accord avec la lettre du *venitien* Pasqualigo, et sur laquelle on ne saurait tenter aucune interprétation détournée sous prétexte de l'*amor patriae* vénitien.

Le bibliothécaire de Bristol déclare de même la guerre à Hakluyt (p. 46) pour avoir inscrit le nom de Jean Cabot au lieu de celui de Sébastien dans une note relative au voyage de 1497, et il fait à ce sujet des comparaisons et des rapprochements tout à fait insuffisants et erronés : il semble avoir complétement perdu de vue ce que Biddle avait déjà reconnu et exposé en 1831 dans son *Memoir of Sebastian Cabot* (chap. V), et dont on pouvait espérer un plus complet éclaircissement de la part du *monographe* actuel; mais il n'aperçoit aucune différence entre les trois éditions de Hakluyt, de 1582, 1589 et 1600, il attribue aux annales de Stow ce qui est emprunté à la chronique de Fabyan, et paraît ne pas connaître le texte cottonien corrélatif, publié dès 1861 et répété en 1866, dans les *Proceedings* de la Société américaine des Antiquaires, en sorte qu'il peut passer pour médiocrement au fait sur ce point. — On en peut dire autant de quelques autres, comme par exemple, de ce qui concerne l'original du portrait gravé placé en tête de son propre ouvrage; cette gravure, jadis exécutée pour les *Memoirs historical and topographical of Bristol* de Samuel Seyer, était la reproduction d'une peinture de Holbein autrefois à Whitehall et devenue depuis le commencement de ce siècle la propriété de la famille Harford à Bristol, de qui elle fut acquise

Digitized by Google

en 1842 par l'américain Richard Biddle de Philadelphie; mais loin d'exister encore en Amérique, comme le croit M. Nicholls (p. 53), cette belle toile a été détruite en 1845 dans un incendie, à Pittsburg en Pensylvanie, résidence de Richard Biddle, où elle avait été transportée. — M. Nicholls semble ignorer que Sébastien Cabot ait jamais été marié, bien que le nom de Catherine Medrano, sa femme, se trouve authentiquement constaté : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ne se soit point enquis de savoir si son héros avait eu quelque postérité. Un vague soupçon nous a parfois traversé l'esprit, que son adjoint et survivancier Guillaume Worthington, loin d'avoir été un instrus honteusement commis à le dépouiller, lui était peut-être au contraire attaché par quelque lien de famille : mais où espérer découvrir une lueur quelconque à ce sujet?

Un excursus d'une douzaine de pages (32 à 43) touchant les mœurs et la vie sociale des Anglais au commencement du XVIe siècle, pour la majeure partie sans application spéciale à Bristol, et sans référence aucune à Cabot, nous fait regretter que l'auteur ait négligé de jeter au moins un coup-d'œil semblable sur la vie maritime et le commerce extérieur de cette importante cité, dont Christophe Colomb en 1477 signalait les fréquentes relations avec l'Islande, et dont Guillaume Botoner constatait en 1480 une expédition d'aventure à la recherche de l'île du Brésil dans l'Océan à l'ouest de l'Irlande : deux faits qui dans notre pensée ont une connexion singulière avec l'établissement, à Bristol, du marin veneto-génois Jean Cabot, lequel peut-être en 1477 aura eu l'occasion de renseigner son compatriote Colomb sur sa route de Bristol en Islande, et peut-être aura conduit lui-même les deux navires armés par Jay le jeune pour l'expédition de 1480. — Une lacune plus importante à signaler dans l'approvisionnement de matériaux réunis par le nouveau *monographe* pour l'érection de son monument à la mémoire de Sébastien Cabot, c'est l'absence de toute notion, au moins apparente, du premier tracé connu des découvertes de ce navigateur dans l'Amérique du Nord, tel que le présente, dès l'année 1500, la grande carte originale du fameux pilote espagnol Jean de la Cosa, bien des fois reproduite en cette partie par la gravure ou la lithographie, depuis la première réduction d'Alexandre de Humboldt en 1834, et le scrupuleux fac-simile complet de Jomard en 1846, jusqu'aux extraits spéciaux de Kohl et de Henri Stevens en 1869. En bornant son étude hydrographique des navigations terreneuviennes de Sébastien Cabot, à la carte de 1544, M. Nicholls subit l'inconvénient de rencontrer confondus sur ce document tardif des éléments recueillis à des dates fort diverses, aussi bien la *première vue de terre* de 1494, que les explorations ultérieures jusques et y compris celles de Jacques Cartier en 1542 et 1543 : aussi nous semblerait-il fort peu sûr de se fier aux déductions que M. Nicholls tire de cette carte de 1544 pour déterminer la portée des premières découvertes des Cabot.

Nous avons suffisamment épluché jusqu'ici le travail de M. Nicholls pour nous croire quitte envers son joli petit volume de notre tâche de critique rébarbatif. Sans vouloir prétendre que tout le reste soit irréprochable (quelle œuvre humaine a ce privilége?), nous croyons pouvoir, en définitive, le recommander dans son ensemble comme un intéressant résumé de la longue et honorable carrière mari-

Digitized by Google

time d'un homme remarquable par ses éminentes qualités, qui n'était point à la vérité natif de Bristol, mais n'en était pas moins un citoyen, un enfant adoptif de cette noble cité; qui n'était pas non plus le premier, l'unique découvreur des terres neuves de l'Amérique du Nord, mais n'en avait pas moins un titre réel à partager avec son père la gloire de cette première découverte, continuée directement par lui seul; d'un homme enfin à qui, pour son propre honneur, la ville maritime de Bristol aurait toute raison d'ériger une statue.

*

(*Revue critique d'histoire et de littérature,* n° 17, du 23 avril 1870.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google